



Personnel concerné :

Tout public

(personnels non soignants, techniques et administratifs)

Aucun pré requis

Nombre de personnes admises par groupe :

de 8 à 15

Durée :

14 heures soit 2 jours consécutifs
En présentiel

Date (s) à Reims :

09 et 10/11/2026

18 et 19/01/2027

08 et 09/03/2027

Date (s) à Châlons-en-Champagne :

25 et 26/06/2026

29 et 30/09/2026

Délai d'accès : 2 mois

Taux de satisfaction :

En attente

Tarif :

250 euros TTC/personne

Formateurs de l'EPSM de la Marne accrédités par PSSM FRANCE

LIEU :

EPSM de la Marne

Hôpital Pierre Briquet
1 chemin de Bouy
51000 Châlons-en-Champagne

Clinique Henri EY

CONTEXTE

Le programme de Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM) permet de former des secouristes capables de mieux repérer les troubles en santé mentale, d'adopter un comportement adapté, d'informer sur les ressources disponibles, d'encourager à aller vers les professionnels adéquats et, en cas de crise, d'agir pour relayer au service le plus adapté.

Il s'inspire de la formation aux premiers secours physiques, mais intègre une logique d'urgence différente : un secouriste en santé mentale devra souvent intervenir à plusieurs reprises pour écouter, rassurer et accompagner la personne concernée vers le soin.

La santé mentale concerne l'ensemble du grand public, puisque les troubles psychiques sont les pathologies les plus répandues : selon l'Organisation mondiale de la santé, un être humain sur quatre souffrira au cours de sa vie soit d'un épisode pathologique, soit d'un trouble persistant. C'est pourquoi la formation aux premiers secours en santé mentale s'adresse à tous.

Dans un contexte sociétal de minimisation et de stigmatisation des troubles psychiques, se former aux premiers secours en santé mentale s'inscrit dans une démarche citoyenne. Nous pouvons tous agir à notre niveau !

PUBLIC CONCERNE

Personnels non-soignants, administratifs, techniques.

Personne volontaire qui n'a pas vécu peu avant la formation, des événements psychologiquement difficiles.

COMPETENCE DEVELOPPEE A L'ISSUE DE LA FORMATION

Le secouriste en santé mentale sera en mesure d'identifier une personne en souffrance psychique, capable de l'approcher et d'adapter son comportement en fonction de l'état de la personne. Le secouriste en santé mentale aura une connaissance des dispositifs existants et pourra y orienter la personne en souffrance. Le secouriste en santé mentale saura également comment agir lorsqu'une personne est en état de crise psychique.

OBJECTIFS

- Acquérir des connaissances de base concernant les troubles de santé mentale.
- Mieux appréhender les différents types de crises en santé mentale.
- Développer des compétences relationnelles : écouter sans jugement, rassurer et donner de l'information adaptée.
- Mieux faire face aux comportements agressifs.

8 Rue Roger Aubry
51100 Reims

Renseignements et Inscription :

Me Laura LE CORNEC
03 26 70 38 22

Me Karine Guy
03 26 70 37 11
Me Laurence BERNARDON
03 26 70 37 23

Infos pratiques :

Parking à droite de l'entrée de l'EPSMM.

Self (prix du repas 11.00€).
Salles dans les locaux administratifs de l'EPSMM.

Accessibilité :

Tout public y compris aux personnes à mobilité réduite.

Pour tout aménagement spécifique, contacter le référent handicap :
referent.handicap@epsm-marne.fr

Un certificat de réalisation est délivré à chaque participant à la fin de la formation.



METHODES PEDAGOGIQUES

Alternance de mises en pratique, transmissions d'informations, réflexions en communs, exercices ludiques.

OUTILS PEDAGOGIQUES

Manuel du participant, vidéos, mises en situation, lectures, exercices visant la mémorisation des concepts-clés.

TEMPS FORTS ET CONTENUS DE LA FORMATION

- Accueil, attentes et objectifs
- Prise de confiance dans l'interaction avec des personnes éprouvant un problème de santé mentale ou en crise de santé mentale.
- Revoir ses représentations concernant la santé mentale.
- Renforcer l'aide apportée aux personnes en crise ou éprouvant un problème de santé mentale.

EVALUATIONS

Evaluation de la formation à chaud :

Un questionnaire d'évaluation en fin de formation permettant de mesurer le degré de satisfaction des participants.

Evaluation de la formation réalisée par les formateurs :

Un bilan est réalisé par les formateurs à l'issue de l'action de formation.

Evaluation à froid :

Un questionnaire est envoyé aux stagiaires entre 2 et 3 mois afin d'évaluer l'impact de la formation.

Un questionnaire est envoyé aux différents établissements et institutions afin d'évaluer l'impact de la formation.

Mis à jour le 24/07/2025